

Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Les articles doivent parvenir à la Rédaction, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg, au moins 10 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle : Propos présidentiels.* — *Quelques réflexions sur l'enseignement des sciences naturelles.* — *Dans nos Céciliennes.* — *Lecture au cours supérieur.* — *Leçon de gymnastique du 1^{er} degré.* — † *M. Emile Macheret.* — *Matériel scolaire.* — *Société des institutrices.* — *Concours de la « Semaine Suisse ».* — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

A différentes reprises, nous avons exprimé le désir de voir le corps enseignant accorder une importance plus grande à l'étude de la nature. Nous souhaitons que nos écoliers s'intéressent toujours plus au milieu dans lequel ils vivent, aux choses qui les entourent, afin qu'ils apprennent à en goûter les merveilles et la beauté. Il s'agit avant tout de saisir l'occasion offerte par les mille incidents de la vie scolaire : lectures, leçons de choses, tâches d'observation, etc. pour attirer l'attention des enfants sur les phénomènes de la nature et provoquer par là leur curiosité et leur admiration.

On nous a objecté parfois que les manuels qui pourraient aider les maîtres dans ce travail font défaut. On trouvera dans le présent numéro du *Bulletin pédagogique* et les numéros suivants quelques articles qui, sans aucune prétention, montreront très simplement comment l'observation de tel phénomène propre à telle saison, par

exemple, peut devenir, au moment où il se produit, l'objet de toute une série d'observations entraînant de nombreuses explications et permettant de faire toucher du doigt aux enfants le lien entre la théorie et le concret.

Le Directeur de l'Instruction publique :
JOSEPH PILLER.



PARTIE NON OFFICIELLE

PROPOS PRÉSIDENTIELS

J'ai publié ici même, dans le numéro du 15 septembre 1937, un article où je me proposais d'inviter les membres de la Société fribourgeoise d'éducation à travailler au développement de notre école primaire, à l'exemple de ce que font pour notre Université les membres de l'Association des Amis de l'Université, dont au surplus je fais partie. Je pensais montrer la cohésion de cette double tâche, en rappelant l'image du toit et des fondations. J'étais loin de vouloir déduire que l'Université doit être considérée comme une entreprise de luxe.

Tel était mon propos.

Malheureusement, ainsi que je m'en suis rendu compte par la suite, les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} alinéas de la page 180, prêtent à équivoque. On peut les prendre pour une critique acérée et perfide de l'Université de Fribourg et de la politique gouvernementale en matière scolaire.

Je considère donc comme un devoir grave de rectifier aussi complètement qu'il est en mon pouvoir l'expression de ma pensée. Je prie mes lecteurs qui auraient été abusés par mes propos non seulement de ne pas continuer à croire que j'aurais eu une telle intention, mais surtout de se persuader que cette acception est entièrement et objectivement fautive. Non seulement j'accepte, mais ma conscience exige la rétractation publique des attaques injustifiées qu'on pourrait ainsi tirer des fâcheuses expressions susmentionnées.

*Ce que je pense de l'Université, et ce que je souhaite que mes lecteurs en pensent, j'ai essayé de le manifester, entre autres, dans un ouvrage paru en 1936, où j'ai écrit un chapitre sur la Pédagogie des catholiques romands (*Erziehungsgedanke und Bildungswesen in der Schweiz, von W. Guyer, éd. Huber, Frauenfeld und Leipzig, pp. 85-94*). En voici la conclusion, qui servira aussi de conclusion à cette mise au point :*

« Le couronnement de ces longs siècles d'efforts fut l'œuvre récente de Georges Python, par sa création de l'Université de Fribourg, en 1889. L'Université de Fribourg est aujourd'hui le foyer de la culture catholique en Suisse romande. Au-dessus des écoles primaires, secondaires et